

Avis rendu par la commission régionale d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 20 novembre 2025

Objet de l'appel à projet :

La création de :

- 20 places d'internat en Institut Médico-Éducatif (IME) 365 jours

- 45 places d'internat en IME 210 jours

- 30 places de Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

et soutenant la transformation de l'offre via le passage en dispositif-plateforme

pour enfants et adolescents présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

sur le département de la Seine-Saint-Denis

Avis d'appel à projet publié le 31 mars 2025

A l'issue de la séance du 20 novembre 2025 la commission a classé les candidats selon l'ordre suivant :

Classement proposé	Candidats
1 ^{er}	La voix du devenir
2 ^{ème}	AFG Autisme
3 ^{ème}	Fondation Ellen Poidatz
4 ^{ème}	GAPAS
5 ^{ème}	Vivre et Devenir
6 ^{ème}	Fondation OVE
7 ^{ème}	La fondation des amis de l'atelier
8 ^{ème}	APEI Les Papillons Blancs de Vincennes
9 ^{ème}	SOS
10 ^{ème}	ARPEI
11 ^{ème}	APF France Handicap
12 ^{ème}	GCSMS Autisme France

et elle a décidé de retenir les projets classés **aux trois premières places** afin de répartir l'attribution l'offre proposée dans l'appel à projet, telle que ce sera précisé dans les arrêtés d'autorisation à venir.

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise par la Directeur de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France.

Saint-Denis, le 20 novembre 2025

Le Président de la commission
auprès de l'Agence Régionale de Santé
Île-de-France

signé

Yann DE KERGUENEC